

# CAPACITÉ DE RECHERCHE SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Rapport final du projet, présenté au Conseil NSBEAE

18 septembre 2014



**CONSEIL**   
**NSBEAE**

Le présent document a été préparé par le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage. Créé en 2010, le CNSBEAE conseille les gouvernements et l'industrie de la production alimentaire de source animale sur tous les aspects de la santé et du bien-être des animaux d'élevage au Canada, conformément à la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage du Canada. Le Conseil est cofinancé par le secteur canadien de l'élevage, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ses membres proviennent principalement du secteur gouvernemental et de celui des productions animales. Les membres sont nommés en raison de leur vaste expertise dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux d'élevage et dans des domaines connexes, dont la santé publique.

Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage remercie le comité de projet pour son apport à l'élaboration du document.

### **Comité de projet**

Les personnes suivantes ont travaillé à cette initiative, laquelle a été facilitée par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et soutenue par le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE).

- **François Bédard – AAC/Direction générale des services à l'industrie et aux marchés – chef de projet**
- **Rob McNabb – Canadian Cattlemen's Association / CNSBEAE**
- **David Fraser – Université de la Colombie-Britannique / CNSBEAE**
- **Rob Kerr – vétérinaire en chef, Nouvelle-Écosse – CNSBEAE**
- **Andréanne Léger – AAC/Direction générale des sciences et de la technologie (DGST)**
- **Holly Mayer – AAC/DGST**
- **Ed Empringham – Secrétariat du CNSBEAE**

## Table des matières

Comité de projet.....	1
Contexte.....	3
Portée du projet.....	3
Plan du projet.....	5
Calendrier.....	5
État du plan de travail.....	6
Inventaire de la recherche .....	6
Résultats des consultations .....	7
Principales constatations des deux groupes.....	7
Recommandations .....	8
Annexe 1 – Sondage auprès des acteurs de l’industrie et des organisations non gouvernementales (15 répondants) .....	9
Annexe 2 – Sondage auprès des chercheurs (18 répondants) .....	14
Annexe 3 – Questionnaire du sondage auprès des acteurs de l’industrie et des organisations non gouvernementales.....	17
Annexe 4 – Questionnaire du sondage auprès des chercheurs .....	19

## Contexte

En 2012, le Conseil NSBEAE diffusait un énoncé consultatif, « Un système national pour le bien-être des animaux d'élevage au Canada (2012) », comportant une série de recommandations où l'on identifiait aussi d'éventuels organismes meneurs. Le document intégral se trouve sur le site [http://www.ahwcouncil.ca/pdfs/animal-welfare-statement/NFAHWC%20animal%20welfare%20vision\\_2012\\_cover%20page\\_logo\\_FR.pdf](http://www.ahwcouncil.ca/pdfs/animal-welfare-statement/NFAHWC%20animal%20welfare%20vision_2012_cover%20page_logo_FR.pdf)

La recommandation n° 7 de cet énoncé était formulée comme suit : « *Qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) facilite des consultations intersectorielles sur l'éventail complet des recherches sur le bien-être animal au Canada en vue de cerner les besoins et les possibilités de recherche (en tenant compte des études internationales), de promouvoir la communication, de déterminer les mécanismes de financement efficaces et de faire cheminer le Canada vers un programme de recherche sur le bien-être animal global et bien ciblé, incluant la recherche pertinente en sciences sociales.* »

En 2013, le Conseil a exprimé ses préoccupations à AAC au sujet du congédiement de chercheurs travaillant sur le bien-être animal au sein du Ministère, car cela constituait une baisse importante de la capacité de recherche du pays dans ce domaine.

AAC, par l'entremise de la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés et de la Direction générale des sciences et de la technologie, a convenu de coordonner un projet avec le Conseil en vue d'évaluer la capacité de recherche sur le bien-être animal au Canada. Le comité de projet a le plaisir de présenter au Conseil ses constatations et les recommandations qu'il propose.

Par ailleurs, le 20 juin 2014, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO) a présenté un rapport intitulé [\*L'innovation agricole : un élément clé pour nourrir une population en pleine croissance\*](#). Ce rapport a été présenté au Sénat à la suite de l'étude du Comité sur les efforts de recherche et d'innovation menés dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien. L'extrait suivant, en page 40 du rapport, traite de l'importance d'investir dans l'intérêt général et dans la recherche à long terme.

*« Il est important que le gouvernement poursuive ses efforts dans la recherche fondamentale et investisse, en adoptant une vision de long terme, dans les domaines prioritaires de recherche relevant de l'intérêt général. »*

## Portée du projet

Le projet vise à élaborer un inventaire de la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage au Canada et à amener AAC et le CNSBEAE à faciliter un processus de consultation en vue de

formuler des recommandations précises sur les façons d'améliorer la démarche du Canada à l'égard de la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage.

- Le projet s'est servi de l'inventaire de la recherche d'AAC pour définir la capacité de recherche du Canada sur le bien-être des animaux d'élevage.
- On a tenu des consultations avec certains acteurs du milieu (gouvernements, industrie, scientifiques et autres groupes pertinents) afin de cerner les lacunes, les besoins et les priorités de la recherche au niveau national et sectoriel, notamment les domaines nécessitant des efforts de recherche particuliers.
- Des recommandations ont été formulées en vue de définir des démarches ou des mécanismes pour établir les priorités de recherche sur le bien-être des animaux d'élevage et de promouvoir les communications avec les bailleurs de fonds et les organismes de recherche.

## **Plan du projet**

### Inventaire de la recherche (Phase 1)

- Cueillette d'information sur la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage au Canada
  - Données à inclure : organismes de recherche / domaines de recherche / secteur ciblé / nombre de chercheurs / investissement (si possible)
- Cueillette d'information sur la capacité de recherche internationale
  - Données à inclure : grands centres de recherche internationaux

### Consultations (Phase 2) – (voir annexes 1-4)

- Liste d'acteurs du milieu à consulter
- Définition de mécanismes pour solliciter officiellement la participation des acteurs, en prévoyant faire appel aux moyens existants (conférences téléphoniques, webinaires, réunions locales et en tête à tête)
- Les consultations visent à permettre un dialogue et une rétroaction ciblés pour définir les besoins, les lacunes et les démarches de la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage en vue d'établir des priorités nationales et sectorielles, en incluant la disponibilité des ressources.

### Documents (Phase 3)

- Ensemble de recommandations définissant des démarches pour cerner les priorités de recherche
- Ensemble de recommandations définissant des méthodes pour communiquer les priorités de recherche aux organismes de recherche et aux bailleurs de fonds

## **Calendrier**

- Juin 2014 – présentation du rapport et des recommandations préliminaires au Conseil
- Juillet-août 2014 – examen de la rétroaction et révision du rapport par le comité de projet
- Septembre 2014 – examen final par le Conseil
- Novembre 2014 – présentation aux acteurs du milieu lors du Forum 2014

## État du plan de travail

Inventaire de la recherche	Terminé – <ul style="list-style-type: none"><li>• Compilation par AAC des chercheurs en bien-être animal</li><li>• Communications internationales et compilation des centres de recherche internationaux</li><li>• Identification de certains chercheurs canadiens connus du comité</li></ul>
Consultations	Terminées – <ul style="list-style-type: none"><li>• Envoi d'un questionnaire aux organisations nationales de producteurs (par le biais des grappes de recherche, le cas échéant), à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), à la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, à la Humane Society International – Canada et à l'Association canadienne des médecins vétérinaires</li><li>• Sondage auprès des chercheurs canadiens</li></ul>
Documents	Terminés – <ul style="list-style-type: none"><li>• Résumés des résultats des sondages et des questionnaires</li><li>• Présentation du rapport final et des recommandations préliminaires</li></ul>

### Inventaire de la recherche

Nous avons consulté l'inventaire de la recherche d'AAC, mais il n'était pas conçu pour distinguer la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage (définie comme étant effectuée dans le but premier d'améliorer le soin et le bien-être des animaux d'élevage) d'autres types de recherche, comme les études nutritionnelles sur les animaux de rente et la recherche en médecine vétérinaire. Cependant, pour donner aux lecteurs une idée de la capacité nationale, 18 scientifiques au Canada se sont identifiés comme étant « actifs dans la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage » et ont répondu au questionnaire. Compte tenu du fait que plusieurs scientifiques connus n'y ont pas répondu, l'effectif total était probablement d'environ 25 au moment du sondage (et n'est plus que d'environ 20 avec les compressions récentes), bien que d'autres scientifiques fassent de la recherche liée au bien-être, sur des sujets comme la boiterie, les maladies et la conception des bâtiments.

Nous avons consulté l'Animal Welfare Science Hub, le pôle scientifique du bien-être animal financé par l'Union européenne, au sujet des grandes capacités internationales et identifié 10 établissements hors du Canada qui mènent d'importantes activités de recherche sur le bien-être des animaux d'élevage, comme en témoignent leurs publications systématiques dans les grandes revues scientifiques qui traitent de la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage.

## Résultats des consultations

Pour nos consultations, nous avons mené un sondage auprès de l'industrie et des organisations non gouvernementales et adressé un questionnaire aux chercheurs. Les membres du groupe des chercheurs, identifiés avec l'aide de M. David Fraser, faisaient principalement de la recherche sur le bien-être.

### Principales constatations des deux groupes

- Les filières qui ont des « grappes de recherche » sont beaucoup plus organisées et préparées dans leur réflexion sur la recherche, les priorités de recherche, le financement, etc.
- Les priorités en matière de bien-être animal s'articulent dans une large mesure autour de la gestion des pratiques de production, de la lutte contre les maladies, du transport, du contrôle de la douleur et de l'évaluation. Elles visent à répondre aux besoins immédiats.
- Les codes de pratiques cernent les lacunes dans la recherche et contribuent à en établir l'ordre de priorité. Toutefois, les codes, et donc la définition des priorités de recherche par le processus des codes, ne seront probablement révisés que tous les 5 à 10 ans.
- Les participants issus de l'industrie connaissent seulement les chercheurs en bien-être animal impliqués dans leur secteur ou leurs projets particuliers.
- On reconnaît qu'il faut davantage de communication entre l'industrie et les chercheurs pour établir les priorités et développer la recherche.
- Il y a peu d'activités de recherche sur les espèces « mineures ».
- Les participants issus de l'industrie s'inquiètent de la compréhension du bien-être animal par le public et constatent qu'il faut davantage de communication.
- Un mécanisme pour améliorer la communication entre les chercheurs pourrait contribuer à renforcer les capacités de recherche inter-filières.
- L'efficacité des processus de financement actuels pourrait être améliorée.
- Il faudrait envisager un mécanisme pour aborder les besoins à long terme.
- La dépendance actuelle envers le financement de l'industrie pourrait limiter la recherche fondamentale ou à long terme qui répondrait aux besoins futurs.
- Il faudrait un processus pour financer la recherche « d'intérêt général », notamment la recherche à l'appui des politiques publiques.
- La croissance du nombre de chercheurs universitaires ne compense pas les compressions à AAC; par conséquent, la capacité est généralement perçue comme étant insuffisante.
- Le transfert des connaissances et du savoir-faire des chercheurs aux utilisateurs pose des difficultés.



## Recommandations

1. Que le CNSBEAE :
  - définisse les rôles et les priorités afférents au financement public de la recherche sur le bien-être animal, comme la recherche à l'appui des fonctions de réglementation et des politiques et en réponse aux préoccupations futures anticipées du public,
  - communique avec AAC, l'ACIA et d'autres organismes pertinents pour les encourager à soutenir ce type de recherche.
  
2. Que les filières qui ne participent pas déjà aux programmes de grappes de recherche définissent leurs priorités de recherche sur le bien-être animal, sachant que la définition de priorités de recherche peut faciliter l'accès au financement. Les priorités de recherche peuvent être définies selon un processus global pour chaque organisation, par le processus d'élaboration des codes ou au moyen de mécanismes partagés avec d'autres filières.
  
3. Que le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage facilite un processus pour aider les organisations de producteurs à établir la communication entre les chercheurs, les utilisateurs de la recherche et les bailleurs de fonds de recherche afin :
  - de favoriser la collaboration et de fournir une orientation stratégique;
  - de réduire certaines sources de pratiques non efficaces dans le processus de financement;
  - d'établir un mécanisme pour mobiliser et aider les petites filières;
  - de définir les besoins et les possibilités de recherche à long terme en incluant les enjeux communs à toutes les filières;
  - de communiquer l'importance de la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage aux gouvernements, aux organisations de producteurs et aux autres bailleurs de fonds de recherche;
  - de promouvoir la compréhension des mécanismes de financement de la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage au Canada;
  - d'influencer les priorités des cadres stratégiques pour l'agriculture.

Le Beef Cattle Research Council, le Conseil de recherches avicoles du Canada et le professeur-chercheur industriel du CRSNG en bien-être des bovins laitiers sont des exemples d'organismes et d'agents qui coopèrent déjà en ce qui a trait au financement de la recherche.

4. Que les organisations de producteurs fassent de la recherche pour mieux faire comprendre les aspects sociaux et économiques des questions de bien-être des animaux d'élevage, notamment les attitudes du public et des producteurs et les aspects économiques de l'utilisation de méthodes de production de rechange.

## **Annexe 1 – Sondage auprès des acteurs de l’industrie et des organisations non gouvernementales (15 répondants)**

### ***Besoins/priorités actuels de la recherche sur le bien-être animal***

Nous avons demandé aux participants d’énumérer les besoins/priorités actuels et pertinents de la recherche sur le bien-être animal pour leur secteur ou pour l’organisation qu’ils représentent. Chaque répondant a fait état d’un grand éventail d’enjeux, ce qui témoigne de l’importance du bien-être animal pour les secteurs du bétail et de la volaille.

On nous a signalé que les besoins/priorités de recherche pour les secteurs des bovins de boucherie, des bovins laitiers, du porc et de la volaille ont été formulés dans le cadre d’initiatives de leur grappe scientifique respective. Chaque grappe a tenu des consultations avec l’industrie et les experts scientifiques pour cerner des priorités de recherche portant sur un vaste éventail d’enjeux de l’industrie. Chacun de ces groupes a défini le bien-être animal comme étant une priorité de recherche. Cependant, le niveau d’activité et de financement consacré au bien-être animal varie d’un groupe à l’autre.

### ***Niveau de la recherche sur les besoins/priorités et lacunes à combler par la recherche***

Les secteurs qui participent à un programme de grappe de recherche (bovins laitiers, porc, bovins de boucherie et volaille) conviennent que ce mécanisme permet au secteur d’octroyer un niveau de financement raisonnable à la recherche, y compris celle sur le bien-être animal. Toutefois, il n’en va pas de même pour les secteurs sans programme de grappe. En outre, tous les secteurs ont mentionné des sujets insuffisamment abordés par la recherche.

La plupart des répondants ont signalé que la perte de postes de recherche au sein d’AAC pourrait créer des lacunes dans la capacité de certains secteurs d’aborder leurs besoins de recherche. Les groupes sectoriels jugent que ce sera à eux de combler l’écart potentiel laissé par les compressions.

On nous a signalé que les secteurs de l’industrie financent principalement la recherche sur les enjeux à court ou moyen terme, car on pense que ce type de recherche a les applications les plus immédiates sur les pratiques commerciales. Les groupes sectoriels réservent en général peu de financement, sinon aucun, aux projets à long terme ou axés sur l’avenir.

### ***Connaissance de l’expertise, du niveau de financement, des installations et des ressources disponibles***

Nous avons identifié de nombreux scientifiques et établissements de recherche ayant les connaissances et l’expertise nécessaires pour faire de la recherche sur le bien-être animal. Dans l’ensemble, chaque secteur/organisme a identifié des scientifiques et des établissements qui font de la recherche pertinente pour leur secteur ou leur domaine d’intérêt.

La plupart des groupes sectoriels ont une connaissance générale des scientifiques dont les travaux portent sur leur secteur, mais n'ont pas une image claire de la capacité de recherche au Canada dans son ensemble. Selon la majorité des groupes, le niveau de financement actuel ne semble pas suffisant pour aborder les lacunes dans la recherche.

Il a été suggéré que les changements récents au sein d'AAC réduisent la capacité de recherche sur le bien-être animal du pays et qu'ils pourraient aussi réduire la crédibilité publique des résultats de recherche, car le public a tendance à se méfier de la recherche financée par l'industrie. Certains ont indiqué que la baisse du nombre de chercheurs scientifiques à AAC, surtout dans le domaine du bien-être animal, pourrait avoir un impact sur le travail en cours nécessaire à l'élaboration fructueuse des codes de pratiques et des programmes d'évaluation des soins aux animaux dans les élevages.

### ***Aspects du bien-être animal auxquels le secteur de l'élevage doit accorder plus d'attention***

Nous avons demandé aux participants d'indiquer les aspects du bien-être animal sur lesquels le secteur du bétail et de la volaille dans son ensemble devrait faire plus de recherche. Voici les principaux aspects qui nous ont été mentionnés :

- Aborder les enjeux du bien-être animal qui ont des incidences sur plusieurs filières (p. ex., la boiterie)
- Élaborer des outils d'évaluation pour vérifier la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion dans les élevages
- Évaluer l'aptitude au transport
- Comprendre les attributs du bien-être animal associés à la liberté de comportement
- Définir des indicateurs comportementaux dans les élevages pour l'évaluation du bien-être animal
- Déterminer les effets des antimicrobiens et de l'antibiorésistance sur le bien-être des animaux
- Faire l'analyse coûts-avantages de la mise en œuvre de programmes de pratiques de gestion exemplaires pour le bien-être animal
- Comprendre l'agriculture intensive et son impact sur la santé et le bien-être des animaux
- Faire l'analyse des attentes sociétales et des préférences du public/des consommateurs
- Trouver des options pratiques et efficaces de gestion de la douleur dans les élevages, y compris améliorer la disponibilité des médicaments
- Comprendre le bien-être animal et son impact sur la santé animale, l'environnement et la salubrité des aliments

### *Autres sujets, au-delà de la recherche sur les animaux, qui touchent aux questions de bien-être animal*

- Attitudes, perceptions et préoccupations des consommateurs et de l'industrie, y compris les habitudes d'achat, les impacts de l'étiquetage lié au bien-être animal et les sources d'information sur les pratiques de production modernes
- Élaboration de matériel pédagogique, de programmes de formation et d'outils de transfert pour aider les producteurs à apporter les changements pertinents dans leurs élevages
- Efforts de communication destinés à informer les consommateurs et le public des pratiques agricoles qui visent à résoudre les problèmes de bien-être animal – pour les sensibiliser aux diverses normes et pratiques déjà en place (dans les élevages et durant le transport)
- Recherche nécessaire à l'appui de l'élaboration de cadres de réglementation du bien-être animal
- Effet des organismes de défense du bien-être animal sur le comportement des consommateurs et sur le secteur des productions animales
- Études sociologiques pour cerner les obstacles à la mise en œuvre des résultats de recherche sur le bien-être animal
- Analyse économique des avantages éventuels de systèmes de bien-être améliorés

### *Chevauchements dans la recherche sur le bien-être animal*

Une bonne communication entre les bailleurs de fonds de recherche sur le bien-être animal est vue comme un mécanisme qui éviterait les chevauchements possibles dans les efforts des différents organismes de financement.

La grappe de recherche est vue comme un mécanisme de création de réseaux entre les scientifiques et les établissements publics et privés pour aborder les enjeux cernés par les secteurs selon une démarche coordonnée. De tels efforts sont perçus comme un moyen efficace d'optimiser les investissements dans la recherche et d'éviter les chevauchements.

D'autres mécanismes, comme les tables rondes de la chaîne de valeur sectorielle, la création d'un organisme de surveillance national ou la mise au point d'une base de données/d'un référentiel interactif pour la recherche sur le bien-être animal, ont aussi été mentionnés comme des moyens possibles de communiquer les activités de recherche pour éviter les chevauchements et contribuer à cerner les besoins et les priorités.

### *Questions de recherche sur le bien-être animal à résoudre au cours des 10 prochaines années*

Voici ce que les répondants considèrent comme étant les principaux problèmes liés au bien-être animal qu'il faut résoudre au cours des 10 prochaines années :

- Mettre en œuvre des systèmes améliorés de gestion des animaux pour réduire le stress et améliorer la santé et la productivité des animaux

- Transport : apporter des améliorations aux véhicules de transport et aux pratiques de manipulation des animaux durant le chargement, le transport et le déchargement, et faire de la recherche pertinente à l'appui de lois sur le transport
- Développer les connaissances et élaborer des outils pour évaluer efficacement le bien-être animal dans les élevages et durant le transport
- Aborder les enjeux du bien-être animal associés au traitement des animaux de faible valeur monétaire
- Comprendre le rôle de la génétique dans le bien-être animal
- Élaborer des options pratiques et efficaces de contrôle de la douleur pour toutes les espèces, y compris des solutions de rechange aux pratiques douloureuses (p. ex., porcs de marché non castrés)
- Faire des avancées dans les systèmes de logement de rechange pour les porcs (y compris l'enrichissement environnemental) et pour la volaille
- Améliorer la manipulation des animaux fragilisés
- Réduire l'incidence des maladies métaboliques et de la boiterie

### *La capacité scientifique et les besoins de recherche sur le bien-être animal au cours des 10-20 dernières années*

La majorité des participants conviennent que la capacité scientifique dans le domaine du bien-être animal (c.-à-d. le nombre de scientifiques travaillant principalement dans ce domaine) au Canada a augmenté au cours des 20 dernières années. Cependant, on ne sait pas exactement si cette augmentation s'est produite au même rythme que les besoins de recherche correspondants. On a aussi souligné que le nombre de scientifiques a diminué dans les industries porcine et avicole. Plusieurs participants ont noté que les compressions récentes dans la recherche sur le bien-être animal à AAC ont réduit le nombre de chercheurs disponibles qui peuvent se consacrer à la recherche fondamentale sur le bien-être animal. Toutefois, on ne sait pas très bien si ces changements ministériels auront beaucoup d'impact sur la capacité de recherche sur le bien-être animal du Canada en général, ni sur la capacité des secteurs de faire la recherche nécessaire sur le bien-être animal.

La plupart des participants conviennent que les besoins recherche sur le bien-être animal ont augmenté au cours des 10 et des 20 dernières années. On nous a signalé qu'au cours des 20 dernières années (particulièrement les 10 dernières), l'industrie des animaux d'élevage a pris conscience de l'importance et de la valeur du bien-être animal. Du point de vue de l'industrie, ce sont les attentes sociétales, la prise de conscience des consommateurs et les attentes associées à l'enjeu du bien-être animal qui ont eu le plus d'impact sur la priorité accrue accordée à la recherche sur le bien-être animal depuis 20 ans.

### *Démarches d'établissement des priorités en matière de bien-être animal*

Les quatre principaux groupes du bétail et de la volaille ont indiqué que les grappes scientifiques existantes de l'industrie sont des mécanismes efficaces pour définir les priorités de recherche. Chaque grappe de recherche considère le bien-être animal comme une priorité de

son programme de recherche. Cependant, une collaboration est nécessaire entre les chercheurs et les bailleurs de fonds de recherche sur le bien-être animal, et entre les groupes sectoriels, pour toute démarche qui tente d'établir des priorités de recherche.

Il n'y a actuellement aucune structure en place pour aborder convenablement les enjeux inter-filières du bien-être animal. On pense qu'un tel rôle pourrait être joué par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), le CNSBEAE ou un nouveau groupe intersectoriel.

Quelques participants ont désigné le CNSAE comme étant un groupe qui pourrait jouer un tel rôle de coordination. Le lien direct du CNSAE avec les diverses organisations de producteurs par le biais des codes de pratiques, et son expérience des consultations, pourraient aider les secteurs à promouvoir la collaboration. Le CNSAE pourrait aussi aider à coordonner les activités des secteurs d'espèces mineures, dont les ressources humaines et financières sont limitées.

#### *Communication en vue d'un programme de recherche ciblé*

Pour avoir un programme de recherche ciblé, il est essentiel de s'assurer que les priorités de recherche sur le bien-être animal sont communiquées aux scientifiques. Les grappes de recherche existantes pilotées par l'industrie ont pour la plupart des stratégies de recherche et des résultats escomptés clairement définis, ce qui, selon les secteurs participants, constitue un mécanisme efficace pour joindre la communauté scientifique. Dans les groupes sectoriels qui n'ont pas de programme de grappe de recherche, aucun groupe établi n'est chargé d'élaborer les priorités de recherche et de les communiquer à la communauté scientifique en général. Le message sous-jacent de la plupart des participants est que la communication des priorités de recherche doit être faite par les groupes qui financent la recherche.

Plusieurs participants ont indiqué que les bailleurs de fonds, qu'il s'agisse des gouvernements ou de l'industrie, ont un plus grand rôle à jouer dans la diffusion à grande échelle des besoins et des priorités de recherche. Une meilleure communication entre les groupes de financement et à l'endroit de la communauté scientifique pourrait réduire les éventuels chevauchements et permettre d'atteindre les objectifs des programmes de financement de la recherche. On nous a signalé que des objectifs de recherche clairement définis et une évaluation continue des projets de recherche (aux phases du lancement, de l'élaboration et de l'achèvement) pourraient éclairer les processus d'établissement des priorités et aider à déterminer la nécessité d'élaborer de nouvelles stratégies.

Étant donné que l'on demande aux secteurs de l'industrie de financer davantage d'études de recherche, leurs programmes de recherche devraient inclure des activités de communication ciblées. Une coordination, des partenariats ou des comités plurilatéraux, par le biais des tables rondes et des organismes de financement existants, sont des occasions pour les secteurs de cibler leurs efforts de communications communs. Cependant, c'est de plus en plus aux organisations de producteurs de veiller à ce que leurs priorités de recherche soient communiquées à grande échelle afin d'orienter et d'influencer les activités de recherche.

## **Annexe 2 – Sondage auprès des chercheurs (18 répondants)**

### *Communication avec les utilisateurs de la recherche*

Les scientifiques ont fait état d'un haut niveau de communication avec les producteurs, les chefs de file sectoriels et les autres utilisateurs de leurs études de recherche. Les méthodes de communication officielles sont : 1) la participation directe de scientifiques aux comités consultatifs de l'industrie, aux comités de recherche régionaux et nationaux et aux comités parrainés par le CNSAE, notamment ceux qui interviennent dans les codes de pratiques, 2) la consultation des priorités publiées par l'industrie, 3) la sollicitation de lettres d'appui aux demandes et 4) la présentation de lettres d'intention avant la formulation de propositions officielles. Les méthodes informelles sont les contacts personnels, surtout lorsque les scientifiques assistent aux réunions de l'industrie ou y prononcent des allocutions, les demandes de conseils provenant directement des producteurs, les journées d'accueil des producteurs dans les établissements de recherche et les conversations avec les producteurs durant les essais de recherche dans les élevages. Les scientifiques disent aussi beaucoup participer aux activités de rayonnement et de vulgarisation de l'industrie, qui représentent en moyenne 20 % du temps de travail des chercheurs universitaires et 12 % de celui des chercheurs du gouvernement.

### *Évolution des besoins et des capacités de recherche*

Selon les perceptions des scientifiques, les besoins de recherche sur le bien-être animal ont beaucoup augmenté au cours des 10 et des 20 dernières années, et la capacité de recherche est nettement insuffisante. De l'avis d'un des participants, le « point de bascule » aurait été atteint il y a plusieurs années, quand la demande a dépassé la capacité. Un autre a affirmé que « le financement des personnes, des projets et des installations ne suffit pas à la demande ». Un troisième a fait remarquer qu'avec trop peu de scientifiques formés dans le domaine du bien-être animal, certains projets financés par l'industrie dans ce domaine sont menés par des chercheurs qui n'ont pas la formation nécessaire.

Le questionnaire ne mentionnait pas les compressions dans la recherche sur le bien-être animal imposées par AAC (initialement dans les années 1990, puis en 2013-2014), mais celles-ci sont un thème récurrent dans les réponses des chercheurs universitaires.

### *Temps consacré à la recherche et à d'autres activités*

« Le temps consacré à la recherche » (y compris la supervision de la recherche étudiante, les demandes de subventions de recherche et le respect des exigences de rapports des subventions de recherche, mais sans compter l'enseignement ni la vulgarisation) représente en moyenne 76 % du temps de travail total des cinq chercheurs du gouvernement et 46 % de celui des 11 chercheurs universitaires qui ont répondu. Si l'on applique ces chiffres aux quelques 20 scientifiques actifs en ce moment, la force professionnelle totale est d'à peu près 12 années-personne consacrées à la recherche.

Cependant, dans le « temps consacré à la recherche », les scientifiques disent consacrer un temps important mais variable (entre 10 % et 90 % selon le répondant) à demander et à administrer des subventions de recherche. Le temps strictement consacré à l'exécution d'études de recherche est pour sa part estimé à environ 50 % du temps de travail total des chercheurs du gouvernement et à environ 30 % de celui des chercheurs universitaires.

### ***Facteurs déterminant les projets de recherche et limitant l'exécution de la recherche***

Les participants ont massivement cité 1) la disponibilité du financement et 2) la conscience des problèmes actuels de l'industrie comme étant les principaux facteurs.

### ***Pratiques non efficaces causées par le système de financement***

De nombreux scientifiques ont cité des problèmes causés par la lourdeur et l'inefficacité des processus de financement de la recherche sur le bien-être animal au Canada. Ces problèmes sont notamment : 1) la nécessité de s'adresser à de multiples bailleurs pour recueillir suffisamment de fonds pour un même projet, 2) les chevauchements entre les organismes de financement, 3) le manque de coordination entre les bailleurs de fonds, le processus de demande et dans les priorités définies et 4) l'exigence croissante de présenter des rapports aux organismes de financement.

Certains participants ont fait état d'un décalage entre les règles des organismes de financement et celles des universités sur des questions comme le dépassement de crédit. Cette incompatibilité complique l'exécution de la recherche universitaire menée avec certains fonds du gouvernement ou de l'industrie.

### ***Limites à la recherche dues au système de financement***

De nombreux participants ont fait remarquer que le financement de la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage exige en général un soutien de l'industrie, que ce soit sous forme de subventions de recherche de l'industrie ou de subventions gouvernementales exigeant une contrepartie de l'industrie. En outre, d'autres fonds publics exigent la participation de l'industrie; par exemple, le Programme canadien d'adaptation agricole d'AAC exige que les demandes soient présentées et que les fonds soient administrés par des organismes de l'industrie. Ce système de financement piloté par l'industrie est perçu comme limitant l'effort de recherche national de plusieurs façons :

- L'exigence du parrainage de l'industrie est vue comme biaisant l'effort de recherche vers les problèmes à court terme.
- Le contrôle de l'industrie est vu comme pouvant potentiellement empêcher certains types de recherche, comme la recherche sur les pratiques controversées ou la recherche fondamentale (la découverte).
- Pour la recherche sur les pratiques controversées, la crédibilité de la recherche aux yeux du public peut être limitée si le travail est effectué ou financé par l'industrie. À cet égard, une part de la recherche sur le bien-être animal devrait être considérée comme



de la recherche d'intérêt général plutôt que de la recherche bénéficiant à l'industrie, ce qui exige un financement public.

- La recherche nécessaire à l'élaboration de politiques, au contrôle et à la surveillance du bien-être animal et au soutien des fonctions de réglementation gouvernementales, comme le transport sans cruauté, peut être limitée. Étant donné que l'industrie joue maintenant un rôle dans l'autorisation et le financement de la recherche, l'ACIA et d'autres organismes de réglementation ne semblent pas faire partie du système de recherche sur le bien-être animal.

### *Risque de chevauchements*

Les scientifiques ont insisté pratiquement à l'unanimité sur le fait que les chevauchements ne sont pas un problème dans la recherche sur le bien-être animal au Canada. Beaucoup ont fait remarquer que les principales constatations doivent être vérifiées dans diverses conditions avant d'être intégrées dans les pratiques de gestion exemplaires et les codes de pratiques. Les scientifiques jugeaient dans l'ensemble que le niveau de ces revérifications est généralement insuffisant en raison de la capacité de recherche limitée.

### *Autres commentaires*

- On pourrait créer un forum national pour établir et discuter des priorités de recherche intersectorielles.
- Il faudrait davantage de postes universitaires dans le domaine du bien-être des animaux d'élevage.
- Il faut un financement suffisant pour assurer le développement scientifique à venir.
- Il pourrait y avoir des lacunes dans la recherche sur les aspects suivants : 1) le rôle de la génétique dans le bien-être animal, 2) la recherche sociale et économique, comme sur les attitudes du public et les aspects économiques des pratiques de production de rechange et 3) les pratiques de production potentiellement intéressantes (p. ex., les œufs de poules en liberté), mais qui ne sont pas largement utilisées dans l'industrie.

## **Annexe 3 – Questionnaire du sondage auprès des acteurs de l'industrie et des organisations non gouvernementales**

### **Capacité de recherche sur le bien-être animal – Questionnaire**

Les universités, les gouvernements et l'entreprise privée font de la recherche sur le bien-être de diverses espèces d'animaux d'élevage. Toutefois, une coordination accrue est nécessaire pour décider des priorités dans les besoins de recherche sur le bien-être des animaux d'élevage afin d'améliorer la capacité du Canada de créer une plateforme de recherche bien ciblée dans ce domaine. Une plateforme idéale de recherche sur le bien-être des animaux d'élevage est une plateforme qui appuie les normes, les pratiques de gestion des animaux, les documents de communication et les activités d'assurance de la conformité.

Le but de ce questionnaire est d'obtenir la rétroaction de groupes d'acteurs clés (c.-à-d. les utilisateurs de la recherche sur le bien-être animal) au sujet des besoins, des lacunes et des démarches de la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage. L'information recueillie dans ce questionnaire sera communiquée aux divers secteurs qui établissent les priorités de recherche nationales.

#### *Questions aux acteurs du milieu :*

1. Pour votre secteur ou votre organisme, quels sont les besoins/priorités actuels de la recherche sur le bien-être animal?
2. Est-ce que ces besoins/priorités correspondent à un niveau satisfaisant de recherche scientifique? Sinon, quelles sont les lacunes à combler par la recherche?
3. À quels scientifiques faites-vous appel (ou pourriez-vous faire appel) pour effectuer de la recherche sur le bien-être animal adaptée à votre secteur ou votre organisme?
4. Si vous connaissez le niveau de financement, les installations et les autres ressources dont disposent les scientifiques, pensez-vous qu'ils sont suffisants pour combler les lacunes que vous avez mentionnées?
5. Au-delà de votre secteur ou de votre organisme, y a-t-il des aspects du bien-être animal sur lesquels le secteur de l'élevage en général devrait faire plus de recherche?
6. Au-delà de la recherche sur les animaux, y a-t-il d'autres sujets (p. ex., le comportement des consommateurs, l'efficacité de la réglementation, l'analyse économique des systèmes de logement) qui pourraient contribuer à résoudre des questions de bien-être animal?

7. Y a-t-il des domaines de recherche sur le bien-être animal où il existe actuellement des chevauchements? Si oui, quels mécanismes pourrait-on adopter pour éviter ces chevauchements?
8. Dans 10 ans, quels problèmes ou préoccupations liés au bien-être animal aimeriez-vous que l'on ait réglés?
9. Considérez-vous que le besoin de faire de la recherche sur le bien-être animal a augmenté, diminué ou est resté stable au cours des 10 dernières années (depuis 2004) et au cours des 20 dernières années (depuis 1994)? Considérez-vous que la capacité scientifique de recherche sur le bien-être animal au Canada (les scientifiques, le soutien, les installations) a augmenté, diminué ou est restée stable au cours des 10 dernières années (depuis 2004) et au cours des 20 dernières années (depuis 1994)?
10. Quelle est ou quelles sont les meilleures démarches pour décider des priorités de la recherche sur le bien-être animal, tant dans votre secteur que dans l'ensemble des filières? Y a-t-il des organismes ou des groupes en particulier auxquels on pourrait confier la tâche de coordonner et de définir les priorités de recherche sur le bien-être animal?
11. Quel serait le meilleur moyen de communiquer les priorités de recherche sur le bien-être animal aux scientifiques pour en arriver à un programme de recherche ciblé?

## **Annexe 4 – Questionnaire du sondage auprès des chercheurs**

### **Étude du CNSBEAE sur la capacité de recherche sur le bien-être des animaux d'élevage**

En plus de répondre aux 10 questions suivantes, veuillez formuler des commentaires sur ce que vous croyez nécessaire pour faire évoluer le Canada vers un programme de recherche sur le bien-être des animaux d'élevage qui soit complet et bien ciblé. Vos commentaires peuvent porter sur le niveau de coordination et de communication à l'échelle nationale, sur les sujets insuffisamment étudiés ou sur les entraves au progrès. Pour ce qui est de « la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage », veuillez prendre en considération le travail en sciences biologiques et en sciences sociales, comme la recherche sur les attitudes du public et l'analyse économique de systèmes de logement de rechange.

1. Diriez-vous que votre travail porte principalement, ou en grande partie, sur la recherche sur le bien-être des animaux d'élevage (y compris la recherche en sciences sociales)? (Toutes les questions restantes s'adressent aux répondants qui s'identifient de cette façon.)

Si oui, votre poste actuel est-il principalement :

- universitaire?
- gouvernemental?
- industriel?
- autre?

### **Choix des sujets de recherche**

2. Qu'est-ce qui motive généralement le choix des projets de recherche que vous entreprenez? Veuillez préciser si chacun des points suivants est très important, assez important ou sans importance et ajouter tout autre commentaire pertinent :
  - les demandes précises de l'industrie
  - votre conscience des problèmes actuels dans l'industrie
  - l'anticipation des problèmes futurs dans l'industrie
  - la volonté de remplacer les pratiques sujettes aux critiques sur le bien-être animal
  - la disponibilité du financement
  - la disponibilité d'installations
  - les centres d'intérêt de votre établissement ou de vos collègues
  - vos intérêts personnels
  - autre
3. Pouvez-vous décrire les communications importantes que vous avez avec des producteurs ou des organismes pour vous renseigner sur leurs besoins/priorités de recherche?
  - Quels sont les processus de communication officiels?
  - Quels sont les processus de communication informels?

4. Pouvez-vous décrire les processus que vous utilisez pour solliciter ou recevoir la rétroaction de producteurs ou d'organismes au sujet de la pertinence des études de recherche que vous proposez?

### **Contraintes**

5. Qu'est-ce qui limite votre capacité de faire de la recherche? Veuillez préciser si chacun des points suivants est très important, assez important ou sans importance et ajouter tout autre commentaire pertinent :
- vos propres contraintes de temps
  - le financement
  - les installations
  - la disponibilité d'une assistance technique ou de l'appui d'étudiants diplômés
  - autres facteurs
6. Sur votre temps de travail total, environ quel pourcentage est consacré à la recherche? (Dans la recherche, incluez la demande et l'administration de subventions de recherche et la supervision de la recherche d'étudiants diplômés, mais n'incluez pas l'enseignement, la vulgarisation ni les services.)
7. Environ quel pourcentage de votre temps de recherche total (selon la définition ci-dessus) consacrez-vous à demander et à administrer des subventions de recherche?
8. Environ quel pourcentage de votre temps de travail total consacrez-vous à la vulgarisation et aux services rendus aux utilisateurs de la recherche? (Dans la vulgarisation et les services, veuillez inclure les activités éducatives auprès des utilisateurs et le travail en comité avec les organismes utilisateurs, mais n'incluez pas les services rendus à votre propre établissement.)

### **Évolution dans le temps**

9. Selon le nombre d'années depuis lesquelles vous travaillez dans ce domaine,
- A) considérez-vous que le besoin de faire de la recherche sur le bien-être animal a beaucoup augmenté, un peu augmenté, beaucoup diminué, un peu diminué ou est resté environ le même :
    - i. au cours des 10 dernières années (depuis 2004)?
    - ii. au cours des 20 dernières années (depuis 1994)?
  - B) considérez-vous que la capacité scientifique de faire de la recherche sur le bien-être animal au Canada (scientifiques, soutien, installations) a beaucoup augmenté, un peu augmenté, beaucoup diminué, un peu diminué ou est restée environ la même :
    - i. au cours des 10 dernières années (depuis 2004)?
    - ii. au cours des 20 dernières années (depuis 1994)?

**Chevauchements**

10. Les bailleurs de fonds de recherche se disent souvent préoccupés par le chevauchement des efforts. Connaissez-vous des cas où différents scientifiques au Canada auraient reproduit la recherche de collègues dans le domaine du bien-être animal?

Croyez-vous avoir suffisamment conscience des autres scientifiques au Canada qui font de la recherche semblable à la vôtre pour que tout chevauchement soit très improbable?

**Autres commentaires**

Veillez formuler tout autre commentaire sur ce qui est nécessaire, selon vous, pour faire évoluer le Canada vers un programme de recherche complet et bien ciblé sur le bien-être des animaux d'élevage.